

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.190

13 juillet 1990

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>TCHÉCOSLOVAQUIE</u>
2. Organisme responsable: Direction fédérale de la normalisation et des mesures
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Camions bétonnières et cuves de camions.
5. Intitulé: CSN 27 8540 Machines servant à la fabrication et au transport du mortier de béton utilisé dans le secteur de la construction. Camions bétonnières et cuves de camions. Terminologie et prescriptions techniques (disponible en tchèque, 22 pages).
6. Teneur: La norme fixe les prescriptions techniques générales pour les camions bétonnières et les cuves de camions.
7. Objectif et justification: Uniformisation des données techniques.
8. Documents pertinents:
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er janvier 1991
10. Date limite pour la présentation des observations: 1er août 1990
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: